

En Île-de-France, la bataille de l'eau éclabousse le secteur privé

Une vingtaine de municipalités de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne contestent la délégation de la gestion de l'eau au secteur privé. Elles viennent d'entériner leur retrait progressif du Syndicat des eaux d'Ile-de-France, qui confie cette activité à Veolia. Une fronde qui gagne du terrain.



Face aux opérateurs privé de traitement de l'eau, les régies municipales peuvent se révéler très concurrentielles.. © AFP / Marcel Mochet

Une vingtaine de municipalités de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne contestent la gestion déléguée au secteur privé de cette ressource naturelle et viennent d'entériner (il y a quelques jours) leur retrait progressif du Syndicat des Eaux d'Ile de France qui confie cette activité à Véolia.

Une fronde qui touche de nombreux territoires en France et qui s'est accélérée ces derniers mois en région parisienne.

Ecouter : <https://www.franceinter.fr/emissions/grand-angle/grand-angle-25-decembre-2017>



Laurent membre du réseau Alliance Citoyenne à Aubervilliers © Radio France / Claire Chaudière

Ces derniers mois, de nombreuses réunions publiques se sont tenues en Seine-Saint-Denis sur la question sensible de la gestion de l'eau potable. A Aubervilliers c'est une série d'erreurs de facturation qui a poussé un collectif d'habitants à enquêter sur le prix réel de l'eau. Laurent membre du réseau Alliance Citoyenne a noté que l'eau s'est mise à faire flamber les charges mensuelles des locataires.

"On s'est mis à faire très attention à notre consommation d'eau, parce que ça nous coûte une fortune. Au début on ne connaissait pas le prix au mètre cube. Aujourd'hui on sait : c'est 4,27 euros. Soit près d'un euro de plus qu'à Paris, passée en régie publique depuis 2010 !"

Délégation au privé et marchandisation de l'eau ?

Une injustice et plus généralement une "logique marchande" de gestion de l'eau que dénonce la [Coordination Eau Ile-de-France](#) mobilisée depuis des années sur ce dossier sensible.

"Ce contrat de délégation de service publique, c'est une vache à lait pour Veolia. Ce sont des tarifs plus élevés, mais aussi selon nous un mauvais entretien du réseau de canalisations et donc beaucoup de gaspillage, une qualité de l'eau et des choix environnementaux qui pourraient être meilleurs. C'est une première étape. Il fallait sortir du syndicat pour espérer passer un jour à une régie publique de gestion de l'eau", explique Jean-Claude Oliva, son porte-parole.

Sauf que l'objectif est inatteignable, en tout cas en Ile de France, estime le directeur général du Sédif, le [Syndicat des Eaux-d'Ile de France](#) Philippe Knusmann, satisfait de la délégation de gestion à Veolia.

"Qu'est ce que ça veut dire? Que les collectivités ont les moyens de financer des infrastructures, l'entretien du réseau -sur lequel nous sommes très bien noté, contrairement à ce qui se dit!- mais aussi la recherche dans le domaine ? Seuls les grands groupes peuvent investir suffisamment."

Deux ans d'études avant de décider

La réponse de Laurent Russier, maire de Saint-Denis, parmi les villes sortantes du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France :

"Bien sûr que c'est réaliste ! Si des villes comme Paris ou Nice l'ont fait, pourquoi pas nous ? On se laisse tout de même deux ans pour faire des études et prendre une décision éclairée"

Deux ans pour mener de nouvelles études de faisabilité, les précédentes ayant été non concluantes, rappelle Véolia.

Pourtant sur la centaine de villes passées en régie publique depuis 10 ans, se félicitent les associations, aucune n'a pour le moment fait marche arrière.

Se pose aussi la question du contrôle politique des syndicats des eaux. Pour Patrick Braouezec, président de Plaine Commune (établissement public territorial), la bataille pour une régie publique doit peut-être se mener *"au sein même du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France"*.